

# Conseil communal de Lausanne

---

## Rapport de la commission N° 32

### chargée de l'examen du postulat de Mr Pierre CONSCIENCE : Et si Lausanne sauvait la filière verre ?

---

Présidence :	Mme Anne BERGUERAND	Les Vert-e-s
Membres présents :	M. Pierre CONSCIENCE (Postulant)	EàG
	Mme Karine BEAUSIRE BALLIF	PS
	Mme Marlène BERARD	PLR
	Mme Nathalie CARUEL	Les Vert-e-s
	Mme Carolina CARVALHO ARRUDA	PS
	Mme Sima DAKKUS	Les Vert-e-s
	Mme Patrizia MORI	UDC
	M. Olivier BLOCH	PLR
	M. Olivier MARMY	PLR
	M. Mathias PAQUIER	Vert'lib
	M Yvan SALZMANN	PS
	M Serge TALLA	PS
Représentant pour la Municipalité :	M. Stéphane BEAUDINOT chef du service de la propreté urbaine	
Notes de séances	Mme Caroline Lemery	

---

Lieu : salle des Commissions de l'Hôtel de Ville, place de la Palud 2

Date : Lundi 30 septembre 2024

Début et fin de la séance : 16h 00–16h 30

---

#### Discussion générale

**La parole est proposée au postulant** qui mentionne l'actualité ayant défrayé la chronique l'année dernière : la fermeture de l'usine Vetropack à Saint-Prex. Ce postulat part de la considération largement partagée dans le Canton, que cette fermeture est regrettable. Il estime que cette fermeture a des conséquences relativement graves pour la situation de l'industrie du verre dans le Canton, et plus particulièrement de son recyclage. C'est un fleuron en la matière qui disparaît, et il y aurait un enjeu stratégique à maintenir cette activité dans le Canton ; enjeu certes économique mais aussi écologique, car perdre cette activité revient à perdre une certaine autonomie en la matière à augmenter la dépendance du Canton à des acteurs extérieurs, à des marchés internationaux, ainsi qu'à fragiliser la place de l'industrie suisse dans ce domaine.

L'intention du postulat est donc de trouver des solutions et de réfléchir au rôle que Lausanne pourrait jouer pour se rendre utile face à cette situation. Depuis le dépôt de ce postulat, il est acté que le sauvetage de cette entreprise n'est plus d'actualité, un plan social ayant été conclu avec le personnel de l'usine. Il faut donc plutôt se pencher vers des solutions alternatives. Ce postulat propose à la Municipalité d'essayer de se rendre proactive auprès du Canton pour chercher à maintenir cette filière dans le Canton, de proposer au Conseil d'État d'y contribuer en tant que collectivité publique communale, donc de se mettre à disposition des autorités cantonales pour pouvoir sauver cette filière.

# Conseil communal de Lausanne

---

La proposition concrète de ce postulat est de mettre sur pied une entreprise communale pour le recyclage, le lavage et la production de verre, en bonne intelligence avec le Canton. Toute autre proposition de la ville allant dans ce sens est la bienvenue.

Une piste pour parvenir à ces objectifs serait de s'orienter en priorité vers les salariés de Vetropack qui ont une expertise sans égal en la matière et qui, lors du conflit social dans lequel ils ont été engagés, ont été amenés à réfléchir à des alternatives, à des moyens de maintenir cette filière dans le Canton.

Cette situation rappelle, à un commissaire, l'affaire Castolin, entreprise active dans la soudure dans les années 80. Là aussi un fleuron technologique avait été perdu. Néanmoins il ne croit pas à l'intervention des collectivités publiques sur des marchés privés. Il évoque certains grands pays comme la France, intervenant dans les politiques industrielles et dont les résultats seraient assez désastreux pour les finances publiques, et assez peu performants pour l'industrie.

Une autre personne pense que rôle de la Ville serait de soutenir d'autres activités, notamment de promouvoir la filière de réutilisation et de nettoyage du verre. Il dit que sur ces enjeux qu'il faudrait faire converger les efforts selon lui, plutôt que de recréer une usine de recyclage.

**Monsieur Beaudinot** explique que Lausanne est un tout petit acteur. La verrerie de Saint-Prex traitait environ 80 000 tonnes de verre alors que la Ville de Lausanne n'en recycle que 4000 tonnes. En Suisse, environ 316 000 tonnes de verres sont vendues et 305 000 tonnes sont recyclées, ce qui représente donc une belle performance au niveau européen, mais signifie aussi que la seule verrerie qui existait jusque-là en Suisse ne pouvait de toute façon pas assumer l'entier du recyclage. Il faut savoir que le verre suisse partait déjà de toute façon à l'étranger, même pendant l'activité de la verrerie de Saint-Prex, celle-ci était par ailleurs spécialisée dans le verre dit "olive" et le verre dit "feuille morte", cela signifie que le verre mélangé de la ville de Lausanne était traité à l'étranger.

S'agissant d'une filière plutôt orientée sur le lavage du verre, il faudrait établir un bilan, qui sera évidemment moindre que s'il y avait un four qui doit monter à 1600 degrés pour faire fondre le verre. Néanmoins, la Municipalité estime pour cette question qu'il s'agit plutôt de trouver un accord entre acteurs principaux, à savoir restaurateurs et cafetiers, voire avec les grands distributeurs de boisson.

Le postulant il estime que dans le domaine du recyclage, du traitement des déchets, les orientations politiques et la vision économique différente sont à la marge entre ce qui est de l'ordre du marché privé et ce qui est de l'ordre traditionnellement de compétences de collectivités publiques, communales, ou cantonales, qu'il s'agisse de la Suisse ou des pays voisins. Pour lui, il ne s'agit pas de faire preuve d'un étatismes chevronné que de dire que le recyclage peut avoir vocation à être traité par des collectivités publiques.

La ville de Lausanne est déjà active dans ces domaines économiques, même, comme cela a été souligné, de façon marginale par rapport à ce qu'assumait Vetropack auparavant, mais cette activité pourrait être une base sur laquelle on pourrait construire. Il y a des infrastructures en matière de recyclage et de tri à Lausanne qui n'existent pas ailleurs dans le Canton, d'où l'intérêt que la ville de Lausanne, du fait de sa place centrale en matière de tri des déchets, soit plus proactive sur ce dossier. Peu d'autres collectivités communales réalisent un chiffre aussi élevé que 4000 tonnes de verre recyclé par année, ailleurs dans le Canton de Vaud. En mettant sur pied cette usine, il ne s'agirait évidemment pas de supplanter toute l'activité de Vetropack, mais de réfléchir aux moyens que peut se donner la Ville pour préserver autant que possible ce savoir-faire, cette autonomie et cette indépendance, car sur les 305 000 tonnes recyclées par an

# Conseil communal de Lausanne

---

en Suisse, Vetropack en g rait plus d'un quart. La Ville de Lausanne pourrait-elle assumer cette proportion ? Cela impliquerait non seulement d'engager des gens, de trouver des locaux, et d'agrandir les infrastructures, mais peut- tre aussi de r fl chir   acqu rir de nouveaux savoir-faire et   revoir certains mod les. La probl matique du type de recyclage de verre, de sa fonte et de son lavage, ainsi que la couleur du verre impliquerait peut- tre  galement de revoir la fa on dont on trie le verre   Lausanne.

Divers postulats  voquant des fili res de nettoyages de bouteilles ont  t   voqu s. Il s'agit de :

- Postulat de Madame Constance von Braun qui demandait une fili re de nettoyage et de consigne de bouteilles<sup>1</sup> (renvoy    la Municipalit )
- Postulat de Madame S verine Graff<sup>2</sup>, demandant que les bouteilles de vins lausannois soient lavables et lav es. (renvoy    la Municipalit )
- Postulat de Monsieur Ilias Panchard<sup>3</sup> qui demandait une consigne de bouteilles (lavables) plut t que le recyclage plus gourmand en  nergie. (Tait  dans le Rapport-pr avis N  2024 / 26)

Il est  voqu  qu'allant dans ce sens certains agriculteurs et viticulteurs commencent   r fl chir  galement   standardiser leurs bouteilles. Des projets sont d j  en cours, tels que :

- Le projet "Bottle back"<sup>4</sup> port  par les vigneronns vaudois.
- L'association "R seau Consignes"<sup>5</sup> souhaitant r introduire une consigne dans l'usage des bouteilles en verre.

Pour certains commissaires il y a donc plusieurs initiatives priv es qui m riteraient d' tre soutenues, ou d' tre rejointes par la Ville. Une collectivit  publique a aussi un r le de soutien d'initiatives priv es.

Pour d'autres, envisager un partenariat public-priv  serait pr f rable   une reprise d'activit s du priv  par la collectivit .

Il y a cependant un travail   faire pour les particuliers et la gestion du verre, pour  viter que ce verre se retrouve   devoir  tre fondu.

Un membre pr cise que Vetropack, filiale de Vetropack, reste active et ne dispara t donc pas du march  du recyclage du verre. Mais cela ne r pond en revanche pas   l'objection du postulant quant   l'autonomie et au savoir-faire perdu.

---

1 Postulat de Mme Constance von Braun : « Vins Lausannois – peu importe le flacon, pourvu qu'il soit lavable »

2 Postulat de Mme S verine Graff : « Lavons nos bouteilles : pour un vin lausannois plus durable »

3 Postulat de M. Ilias Panchard : « Recyclage du verre, suivons plut t la consigne »

4 <https://bottleback.ch/>

5 <https://www.reseauconsignes.ch/>

# Conseil communal de Lausanne

---

A la demande de clarification du passage suivant du postulat:

"L'usine Tridel pourrait être intéressée par le projet de valorisation thermique suggérée par les salarié-e-s de Vetropack"...

Il est précisé que cela fait suite au paragraphe 4 de la même page :

"Les salariés se sont réunis pour essayer de trouver des pistes de valorisation de leur entreprise visant à avoir des arguments de poids pour éviter sa fermeture. L'une d'elle était de valoriser leur outil de production en utilisant la chaleur générée par leur activité pour alimenter du chauffage à distance."

A Saint-Prex, cela n'avait pas beaucoup d'intérêt, mais à Lausanne, il pourrait y avoir un intérêt, bien que marginal par rapport à l'enjeu, qui permettrait une valorisation d'un outil de recyclage tel que celui-ci.

Pour le postulant, même si le tri des déchets est très largement du domaine privé, il relèverait plutôt du domaine public. Il n'y a rien de nouveau à considérer que recycler des matériaux doit être une activité privée, même si cela n'empêche pas de réfléchir à sa rentabilité au niveau public. Il y a donc clairement un enjeu pour la collectivité à ce que cette activité soit maintenue quoiqu'il arrive, car tous les habitants de la commune et du Canton sont dépendants de cette activité pour leur vie quotidienne.

---

A l'issue des débats, la prise en considération du postulat est approuvée par :

**8 OUI**  
**5 NON**  
**0 abstentions**

---

Lausanne, le 2 novembre 2024

La rapportrice :

Anne Berguerand

